



**Syndicat  
CGT  
Renault Cléon**

cgt.renault.cleon@wanadoo.fr  
cgt.cleon@renault.com  
fax: 01 76 86 78 40

**- Appel à la grève  
le 15 septembre.**

**- Grève à la fonderie.**

**Site CGT Cléon: [cgtrenaultcleon.fr](http://cgtrenaultcleon.fr)**

Mardi 13 septembre 2016

***Promulguée ou pas, la loi travail, on n'en veut pas : tous en grève le 15 septembre !***

**Jeudi 15 septembre, 7 syndicats et organisations étudiantes appellent à se mettre en grève pour exiger l'abrogation de la loi travail.**

**A Cléon, la CGT appelle à la grève le 15 septembre, 2 heures minimum dans toutes les équipes:**

- le 15 pour les équipes et la normale.**
- Dans la nuit du 14 au 15 pour l'équipe de nuit.**

**La CGT appelle les salariés à se mettre en grève massivement et à participer, nombreux, à la manifestation prévue à Rouen, Cours Clémenceau à 10H30.**

**D'autres actions auront lieu dans la région, au Havre, Dieppe...**

Pendant 4 mois, des centaines de milliers de salariés, de jeunes et de chômeurs se sont mobilisés par des grèves, des manifestations et des actions pour s'opposer à la loi Travail. Le gouvernement a profité de l'été pour utiliser une troisième et dernière fois le 49.3 pour l'adoption définitive de la loi à l'Assemblée et le président Hollande pour la promulguer le 9 août.

**A Cléon, de nombreux salariés, toutes catégories confondues, ont participé aux grèves et manifestations, la CGT a appelé à la grève à chaque journée d'action contre cette loi de régression sociale.**

**Il faut maintenant passer à la vitesse supérieure, se mobiliser massivement et obtenir l'abrogation de cette loi scélérate... ou en subir les conséquences dans les mois et années qui viennent.**

Les décrets d'application de la loi « Travail » sont attendus par les patrons pour poursuivre leurs attaques contre nos droits : assouplissement des critères du licenciement économique, extension des accords « travailler plus et gagner moins » au prétexte de la préservation de l'emploi ou de la compétitivité, accroissement de la flexibilité,...

### **Renault en première ligne avec son « hyper-compétitivité »**

La direction Renault est d'ailleurs en première ligne, puisque les deux premières réunions de « négociations » de **l'accord de compétitivité 2017 sont prévues les 20 et 27 septembre.**

Nous ne connaissons pas encore la teneur exacte des attaques envisagées, mais une chose est sûre : montrer que nous restons mobilisés contre les régressions sociales que contient la loi Travail est le meilleur moyen de contrer les mauvais coups sur les salaires, le temps de travail, la flexibilité.

### **Sanctions à la fonderie: rétablissons la vérité.**

Des petits malins, certainement pour justifier les 3 jours de mise à pied pour deux salariés de la fonderie, divulguent de fausses informations sur le site: les salariés seraient entrés dans l'enceinte d'une machine en route, les robots fonctionnaient autour d'eux... Du grand n'importe quoi !

**La vérité: La machine était arrêtée, aucun mouvement n'était possible dans la zone d'intervention, le professionnel a fait l'analyse des risques, il n'y en avait aucun. Il est entré regarder un distributeur, un contrôle visuel qui a duré 20 secondes mais qui devait se faire sous tension..**

Il faut savoir que sur les machines à proximité, cette zone n'est pas fermée et libre d'accès...C'est donc bien une sanction pour l'exemple, ce que les fondeurs n'ont pas accepté, **voir tract pages suivantes...**

# CGT

## Unité fonderie

Mardi 13 septembre 2016

***Quand les fondeurs sont en colère, ça se voit...  
les 3 jours de mise à pied disciplinaire  
pour Jérémie et Stéphane ne passent pas !!***

Jeudi 8 septembre, (samedi 10 pour les SD) opérateurs, professionnels, techniciens se sont mis en grève massivement, dans toutes les équipes, pour exiger le retrait des sanctions injustes et disproportionnées infligées à deux salariés avant les congés, mais également pour obtenir des réponses à leurs questions, en l'occurrence: «*on peut faire quoi maintenant sans se faire aligner ?*»... **Un sujet qui concerne toute l'usine.**

**C'est d'autant plus important que la direction le confirme: «*le prochain qui sera surpris à l'intérieur d'une enceinte machine sera licencié*». Aucun discernement... Du pur délire...**

Les salariés de la fonderie, sont partis en cortège jusqu'au bâtiment X et ont demandé à être reçus par la direction pour:

- Exiger l'annulation des sanctions.
- Demander à la direction d'éclaircir la situation sur ce qui est «autorisé»

ou ne l'est pas. (Eh oui, nous en sommes là...)

La DRH du site, en déplacement, a accepté de recevoir une délégation de fondeurs l'après-midi à 14H30.

**C'est donc l'équipe d'après-midi en grève qui est allée rencontrer la direction: 5 salariés ont été reçus, deux représentants du personnel, un électricien, un machiniste, un cariste. Côté direction, étaient présents: la DRH du site, un salarié du service RH, le RH de la fonderie et le chef de département fonderie.**

**La délégation a été reçue de 14h30 à 17h00, 2 heures 30 de débat.**

Beaucoup de sujets ont été abordés. Après avoir exigé le retrait des sanctions, chacun a fait part des problèmes concrets qu'il rencontre, des inquiétudes face à la situation, des incertitudes face aux interventions sur machines... **avec la diversité des métiers, machines, situations... plus personne ne s'y retrouve.**

Ce qui ressort des échanges:

- **La direction a annoncé qu'une «formation» serait faite à chaque salarié**, très rapidement, sur les 10 fondamentaux de la sécurité et a présenté un document que nous sommes tous censés avoir eu, problème, sur les 5 présents, personne ne l'avait vu...

Cette «formation» suffira-t-elle à clarifier la situation? Nous verrons sur place..

- **Concernant les sanctions:** la direction refuse de revenir sur sa décision, certainement «par principe»...

La charrue avant les bœufs : après avoir sanctionné durement deux salariés, la direction va former le personnel pour que chacun sache ce qu'il doit faire ou pas... ça manque de sérieux tout ça !

**La direction aurait pourtant gagné en crédibilité en revenant sur sa décision: revenir sur la sanction, clarifier la situation, former les salariés, aurait été la solution la plus intelligente...**

*Tant que la situation ne sera pas plus claire, nous demandons aux salariés de ne prendre aucune initiative ( à la fonderie comme sur le site) et au moindre doute de prévenir l'encadrement et d'attendre qu'il vienne nous expliquer comment faire, et tant pis si les temps d'arrêt machine s'allongent...*

Nous allons discuter dans les ateliers sur les suites à donner à cette affaire. La direction par son entêtement, a réussi à fortement dégrader la situation sociale à la fonderie.

Nous allons continuer d'exiger le retrait des sanctions mais d'ores et déjà, des décisions ont été prises avec les grévistes:

- Une collecte sera organisée à la fonderie mercredi 14 septembre, la direction a voulu sanctionner financièrement des salariés, nous ne laisserons pas faire.

On continue: se serrer les coudes, être solidaires, c'est le seul moyen de contrer la politique répressive que tente de mettre en place la direction... A suivre...